

N°2023-11-06

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 21

Date de convocation : 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqué, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire.

Etaient présents : Mme BAUSSERON Alexandra, M. BETTON Richard, Mme BONHOMME Stéphanie, Mme FAURE Muriel, Mme FAURE Valérie, M. GIRANTHON Frédéric, M. GOUNON Michel, M. GOURDOL Bruno, M. GRANGER Patrick, Mme HUSSON Yolande, M. POUYET Jean-Marc, Mme PROVO Christiane, M. RIMBERT Charles-Henri, M. STRANGOLINO Patrick, M. VALETTE Olivier, M. ZUCHELLO Serge.

Absents représentés : M. DELHAUME Patrick, pouvoir donné à M. STRANGOLINO Patrick
Mme GUIBERT Frédérique pouvoir donné à M. RIMBERT Charles-Henri
Mme JULIEN Sandra, pouvoir donné à M. GOUNON Michel
M. MARGIRIER David, pouvoir donné à Mme PROVO Christiane
Mme PLANET Joëlle pouvoir donné à M. POUYET Jean-Marc

Absents excusés : Mme DUCLAUD Nathalie, M. ROMEGOUX Christophe

M. ZUCHELLO Serge a été désigné comme secrétaire de séance.

2023-11-06 : Marché de restauration scolaire – attribution du marché (du 1/1/24 au 31/7/25)

Par délibération en date du 18 juillet 2023, le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation pour le marché de restauration scolaire (appel d'offres ouvert). 5 candidats ont répondu à la consultation : 4 en liaison froide et 1 en liaison chaude.

La CAO (Commission d'Appel d'Offres) s'est réunie le lundi 6 novembre pour ouvrir les plis et a finalisé l'analyse des offres le lundi 13 novembre. Les offres de base (4 composantes) ainsi que les variantes (5 composantes) ont toutes été examinées et classées en fonction des points attribués dans la grille d'analyse des offres.

La CAO propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise Guillaud Traiteur qui a obtenu la meilleure note, à savoir 96,168 points sur 100.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres (présents et représentés), le Conseil municipal :

- **ATTRIBUE** le marché de restauration scolaire, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2025, à la SARL Guillaud Traiteur (La Côte Saint André - Isère), en liaison froide et pour un prix de repas fixé à 3,35 € HT pour les maternelles et 3,45 € HT pour l'élémentaire.

- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs au bon déroulement du marché.

Le Maire
Michel GOUNON

